



**RÉGIE DE L'OFFICE DE  
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie  
Arrondissement de Bonneville  
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

ID : 074-217402361-20260604-DELOT2026\_015-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA  
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
DU 04 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six - le jeudi quatre juin à dix-huit heures et quarante et une minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-neuf mai s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

**Étaient présents :** Messieurs Jean-Marc PEILLEX, Didier JOSEPHE, Gabriel GRANDJACQUES, Rodolphe GOY, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Monsieur Clément BERRUJEX, Mesdames Flavie MELENDEZ, Chloé BLONDEAU, Messieurs Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Madame Alizée NICOLETTA, Messieurs Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER

**Était absente et avait donné pouvoir :**

Madame Maud DURAND à Monsieur Olivier BEGAIN

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Madame Flavie MELENDEZ ayant été désignée pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

**N°2026/015**

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
ALPI HOURS 2027 – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
PAYS DU MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET DU CONSEIL  
REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES - AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Nombre de membres

En exercice : 16

Quorum : 9

Présents : 15

Pouvoir : 1

Votants : 16

Délibération télétransmise le : 10/06/2026

Mise en ligne du 10/06/2026 au 10/08/2026

Délibération exécutoire le : 10/06/2026

**ALPI HOURS 2027 – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET  
DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES  
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

**Rapporteur** : Monsieur le Président

Après huit éditions à succès, le Festival Alpi Hours reviendra à Saint-Gervais en juillet et août 2027.

Créé en 2019, le Festival Alpi Hours a pour objectif de proposer à Saint-Gervais un événement fédérateur autour des arts de la rue et de la musique, favorisant la convivialité et l'animation du territoire tout au long de la saison estivale.

Ouvert à un large public, ce festival s'articule autour des axes suivants : spectacles interactifs, concerts dansants, esprit guinguette, art de rue et déjeuners musicaux en plein air.

Véritable rendez-vous culturel et festif de la destination durant la saison estivale, Alpi Hours participe au rayonnement touristique de Saint-Gervais Mont-Blanc et contribue à renforcer l'attractivité de la station auprès des visiteurs et des habitants.

Afin de développer et promouvoir cet événement, il est prévu d'intégrer dans le plan de financement les participations susceptibles d'être attribuées par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

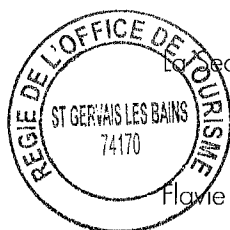
Afin de pouvoir effectuer les démarches nécessaires auprès de ses partenaires, il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis sur la demande d'attribution d'une subvention la plus élevée possible, pour Alpi Hours 2027, auprès de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, du Conseil départemental de la Haute-Savoie et du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, DONNE à l'UNANIMITE UN AVIS FAVORABLE sur les demandes de subvention à effectuer.**

Le Secrétaire de séance,

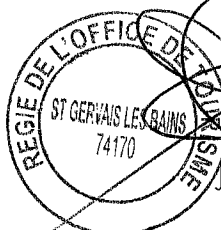


Flavie MELENDEZ

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Jean-Marc PEILLEX